

**La négociation collective de branche**

**Stage CGT-FO – 28 mars-1er avril 2022**

Responsables du stage : Jean-Michel DENIS, Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST – Université Paris I) Heïdi AKDOUCHE (CGT-FO)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 28 mars 2022 | Mardi29 mars 2022 | Mercredi30 mars 2022 | Jeudi31 mars 2022 | Vendredi1eravril 2022 |
| 09 h 00 | Présentation de l’ISST,de la session &tour de tableJean-Michel DENIS (ISST)Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST) Heïdi AKDOUCHE(CGT-FO) | L’articulation des niveaux de négociationNicole MAGGI-GERMAINJuriste (ISST) | La procédure d’extensionRémi TABAUD -DEBOTHDirection Générale du Travail du Ministère du Travail | **La restructuration des branches**1- Présentation de la réformeBenjamin REDTDirection Générale du Travail du Ministère du Travail | 2- Travaux de groupes sur le salaire minimum hiérarchique.L’exemple de l’accord de branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaireHeïdi AKDOUCHENicole MAGGI-GERMAINJean-Michel DENIS |
| 12 h 30 |  |  |  |  |  |
| 14h17 h 30 | Mise en perspective socio- historique de la négociation collectiveJean-Michel DENISSociologue (ISST) | Territoire et négociation collectiveÉlodie BETHOUXSociologue, laboratoire Pintemps | Vers un basculement de la branche vers l’entreprise ? Diversité des modes d’articulation entre négociations de branche et d’entrepriseNoélie DELAHAIEAnne FRETELIres | 2- Les enjeux autour de la restructuration des branchesCatherine VINCENTIres\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Table ronde avec les participants | Bilan de la session**FIN 14 H** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**Public :**

Stage à destination des négociateurs de branche. Public composé en général de permanents, aguerris au droit, qui ont besoin d’éléments pratiques.

**Objectifs :**

Donner aux négociateurs des éléments d’information pratiques leur permettant d’appréhender la négociation au niveau de la branche. Il s’agira, par une approche pluridisciplinaire (droit, sociologie, économie), d’analyser et de faciliter la compréhension d’évolutions globales qui touchent le droit de la négociation collective et, plus largement, les relations socioprofessionnelles.

**Thématiques**

Les différentes présentations doivent permettre d’articuler dimensions théorique et pratique grâce à des interventions d’universitaires ou de chercheurs mais également de praticiens. La semaine permettra ainsi de clarifier un certain nombre d’évolutions récentes du droit concernant tant la hiérarchie des normes conventionnelles que la restructuration des branches ou encore la procédure d’extension tout en s’attachant à analyser leurs effets concrets.

*Lundi :*

* Matin : l’accueil des participants sera suivi d’une présentation de l’ISST et de la session puis d’un tour de table durant lequel les stagiaires se présenteront et formuleront leurs attentes au regard de la formation.

La deuxième partie de matinée introduira le thème du stage par une mise en perspective socio- historique de la négociation collective.

* Après-midi : suite de l’intervention. Sera également réalisée une brève présentation de la négociation dans les TPE.

*Mardi :*

* Matin : l’intervention portera sur l’articulation des niveaux de négociation au regard, notamment, des problèmes que peuvent poser les notions de « salaire minimum hiérarchique » ou de « garanties équivalentes ».
* Après-midi : l’intervention se concentrera sur le lien entre le territoire et la négociation collective/le dialogue social.

*Mercredi :*

* Matin : l’intervention présentera la procédure d’extension afin, notamment, de mieux cerner – et ouvrir à la discussion – le rôle du groupe d’experts mis en place par l’ordonnance n° 2017-1388 chargé d’apprécier les effets économiques et sociaux pouvant résulter de l’extension. Elle permettra également d’apporter des éléments de clarification sur le rôle des partenaires sociaux dans la procédure d’extension.
* Après-midi : l’intervention mobilisera de manière croisée une analyse quantitative de l’enquête REPONSE (Relations professionnelles et négociation collective d’entreprise) et des enquêtes de terrain menées dans quatre branches (BTP, Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, Propreté et services associés, Bureaux d’études). Il s’agit de montrer, dans un premier temps, que, contrairement au schéma linéaire voulu par le législateur, il existe une diversité de modes d’articulation entre branche et entreprise. Et cette diversité dépend tout à la fois des modèles économiques des entreprises, des relations professionnelles en leur sein, des capacités d’action des acteurs à différents niveaux, etc. Dans un second temps, sera abordée la question des effets des Ordonnances de 2017 sur les rôles de la branche et sur les pratiques de négociations d’entreprise

*Jeudi : la journée sera consacrée à la question de la restructuration des branches professionnelles*

* Matin : une présentation de la réforme amenant à la restructuration des branches sera faite dans le but de dresser un état des lieux tout en abordant la question des conséquences/effets juridiques de la réforme.
* Après-midi : la question des enjeux autour de la restructuration des branches sera abordée à partir d’enquêtes de terrain. La présentation laissera ensuite place à une table ronde sur le sujet, organisée conjointement avec les stagiaires.

*Vendredi :*

* Matin : des travaux de groupes, réalisés à partir de l’exemple de l’accord de branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, permettront de travailler la question de la place du salaire minimum hiérarchique dans l’accord de branche.

FIN DE LA SESSION : 14 h